

La CSTIT est résolue à offrir un environnement exempt de discrimination, où les personnes se sentent en sécurité lorsqu'elles reçoivent des services. Cet objectif peut être atteint par un engagement respectueux à reconnaître l'importance des différences culturelles et à valoriser la culture de sécurité.

Le poste de superviseur, qui relève de l'inspecteur en chef/agent de la sécurité (chef), se trouve à Iqaluit, au Nunavut. Il est nommé inspecteur en vertu des *Lois sur la santé et la sécurité dans les mines* et des *Lois sur l'usage des explosifs*, et il agit à titre d'agent de la sécurité en vertu des *Lois sur la sécurité* des T.N.-O. et du Nunavut. Il concourt à la concrétisation de la vision, de la mission et des valeurs de la CSTIT en faisant la promotion de la santé et de la sécurité des travailleurs aux T.N.-O. et au Nunavut par l'éducation et la sensibilisation aux exigences en matière de conformité et, s'il y a lieu, par l'application des lois et règlements.

Les lois et règlements confèrent à l'agent de la sécurité/inspecteur le pouvoir d'entrer sur des chantiers pour en évaluer la conformité, de mener des inspections et d'enquêter sur les événements dangereux, les blessures graves ou les décès, les refus de travailler et les allégations de discrimination que feraient des employés.

L'agent de la sécurité/inspecteur met à profit ses aptitudes pour la communication et la diplomatie ainsi que ses compétences et connaissances pour éduquer les employeurs et les travailleurs en vue d'améliorer leur système de responsabilité interne (SRI) et le suivi de pratiques exemplaires. Il doit agir pour protéger les travailleurs en exerçant ses pouvoirs réglementaires si le SRI ne fonctionne pas.

Le superviseur a un pouvoir discrétionnaire pour prendre des décisions sur le terrain qui respectent toujours les lois et règlements en vigueur. L'exercice de ce pouvoir discrétionnaire vient avec un niveau de responsabilité élevé, car les mesures réglementaires prises peuvent avoir une incidence majeure sur la santé et la sécurité des travailleurs, l'environnement, les finances et la propriété, ce qui pourrait faire l'objet d'un appel auprès du chef.

Le superviseur est appelé à planifier et à réaliser les inspections de lieux de travail, et à effectuer le suivi, pour assurer la conformité aux lois et règlements, en plus de donner des directives aux employeurs à cet égard.

Le titulaire du poste agit comme chargé de projet dans la mise en œuvre d'initiatives d'application de la loi afin de réduire les blessures au travail, analyse les questions stratégiques découlant d'activités visant l'application de la loi et prépare les rapports contenant les recommandations avec des conseils faisant autorité pour le chef. Les décisions visant l'application que prend le superviseur ont une incidence directe sur les conditions de travail et la sécurité des travailleurs, reflétant ainsi l'intégrité de la CSTIT.

Le superviseur peut représenter la CSTIT auprès de divers organismes établissant des normes nationales, d'associations de l'industrie et de groupes d'intervenants, et assurer la liaison avec d'autres organismes publics et intergouvernementaux au Canada.

Le superviseur oriente et encadre les nouveaux employés, et il fournit des conseils à des agents de la sécurité/inspecteurs sur différents sujets, notamment les inspections, les protocoles d'enquête, les déplacements en service et les engagements communautaires.

Le superviseur aide le chef à fixer les buts et objectifs de l'unité, en plus de participer aux exercices budgétaires au besoin.

DONNÉES CHIFFRÉES

Le budget de fonctionnement est réparti comme suit :

- Prestations et indemnisation 600 000,00 \$
- Fonctionnement et entretien 300 000,00 \$
- Pouvoir de signer 10 000,00 \$

Subordonnés directs :

- 1 agent de la sécurité principal
- 2 agents de la sécurité
- 1 ingénieur/inspecteur de la sécurité dans les mines
- 2 agents de la sécurité débutants

RESPONSABILITÉS

1. Administration et application des lois et règlements des T.N.-O. et du Nunavut

- Mener des inspections en milieu de travail, effectuer des analyses et des examens, et évaluer les programmes en matière de santé et de sécurité au travail
- Diriger et orienter des initiatives de sensibilisation et de promotion des exigences en matière de conformité pour faire connaître le système de responsabilité interne et faire comprendre quand les lois et règlements en vigueur doivent être appliqués
- Mener et diriger des enquêtes sur les incidents graves (notamment les décès) sur des chantiers et en ce qui a trait à des événements dangereux, assurer la liaison avec les autres organismes au besoin (c.-à-d. la GRC, le coroner, les inspecteurs fédéraux et les médias) et recommander au chef des stratégies d'exécution, y compris d'éventuelles poursuites
- Enquêter et faire preuve de jugement professionnel afin de fournir aux employeurs des directives écrites et de documenter des avis de danger sur les lieux de travail ainsi que les règles sur le droit de refuser certains travaux conformément aux lois en vigueur
- Diriger ou superviser des équipes de projet pour cerner et élaborer des moyens de mettre en œuvre des pratiques exemplaires en vue de réduire la fréquence des incidents et des blessures, et éduquer les intervenants à cet égard
- Évaluer les méthodes et outils employés en SST, et formuler des recommandations pour modifier ceux existants afin d'en assurer une utilisation appropriée dans différents secteurs industriels
- Fournir des renseignements et interpréter les lois ainsi que les pratiques exemplaires en matière de SST
- Faire appliquer les décisions, préparer des rapports et offrir une interprétation concernant les lois et règlements en vigueur
- Diriger la mise en œuvre de mesures correctives pour garantir la conformité aux lois et règlements en vigueur

- Agir comme expert du sujet pour la révision et l'élaboration de codes de pratique
- Réaliser des tâches sur appel prévues et intervenir en cas d'urgence, en suivant les directives du chef

2. Supervision du personnel et planification des ressources au Nunavut

Supervision

- Contrôler la charge de travail et la gestion des dossiers afin d'assurer une distribution juste des tâches ainsi que la réalisation du travail dans un délai raisonnable
- Établir des plans de travail pour des agents de la sécurité/inspecteurs à des fins de consultation et veiller à l'harmonisation de ceux-ci avec le plan stratégique de la CSTIT et les objectifs de l'unité
- Superviser la préparation et l'offre d'une formation « en bloc » pour tous les inspecteurs de la sécurité
- Gérer le rendement du personnel conformément au programme de gestion du rendement de la CSTIT
- Concevoir et utiliser des mécanismes d'assurance de la qualité et des normes de rendement appropriées afin de surveiller, de suivre et de consigner la réalisation des plans de travail de l'unité
- Approuver, signaler et contrôler les congés et présences des employés
- Expliquer efficacement les points importants avancés par la haute direction ou l'équipe du gestionnaire
- Participer, en tant que membre de l'équipe de recrutement, aux embauches et à l'orientation du nouveau personnel
- Examiner et, au besoin, modifier les descriptions de poste
- Accompagner et appuyer les inspecteurs de la sécurité dans l'identification des exigences relatives aux compétences et la création d'un environnement favorisant l'apprentissage continu, dans une approche axée sur l'excellence du service et la planification de la relève
- Gérer les relations de travail, selon la situation
- Veiller à la conformité du personnel aux politiques et aux procédures de la CSTIT
- Élaborer, effectuer et suivre des mesures et évaluations du rendement, et faire en sorte que les buts et objectifs personnels soient énoncés et atteints
- S'assurer que les ingénieurs et les inspecteurs des mines examinent l'ensemble des certificats d'exploitation minière, des écarts, des permis et des explosifs (fonctionnement efficace), et en rendent compte au chef
- Agir au nom du chef en son absence, au besoin

Planification

- Examiner les critères relatifs aux services dirigés et recommander des modifications ou des ajouts aux indicateurs clés
- Préparer des plans de travail et des échéanciers en fonction des services dirigés, du plan stratégique et d'objectifs tenant compte des ressources, des compétences et aptitudes, des priorités relatives aux actifs et des budgets
- Intégrer à la planification des mesures multidisciplinaires, notamment sur la formation réciproque, au sein des unités de la CSTIT (Communications et Services aux employeurs)

- Faire circuler les plans de travail dans l'ensemble des unités fonctionnelles de la CSTIT, au besoin

3. Consultation et collaboration

- Formuler des recommandations pour orienter la formation en SST et les autres programmes de formation
- Assurer la liaison avec les établissements d'enseignement, les organismes communautaires et sans but lucratif, les employeurs, les associations, les syndicats et d'autres organisations aux échelles territoriale et nationale pour créer et favoriser des relations efficaces
- Dégager les tendances émergentes dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et mettre à profit l'information en résultant pour aider les employeurs à mettre à jour leurs systèmes de gestion de la sécurité (SGS) en vue du déploiement d'un système de responsabilité interne (SRI)
- Encourager l'établissement d'indicateurs clés pour réduire la fréquence et la gravité des blessures

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET CAPACITÉS

- Expérience avérée en gestion et en leadership, avec des compétences en supervision, planification, coordination et réalisation de projets complexes et simultanés, de façon autonome ou en équipe, en respectant les délais et les contraintes de coûts, tout en surveillant les progrès et en évaluant les résultats
- Connaissance approfondie des lois et règlements, des normes et d'autres lois, codes et règlements pertinents aux T.N.-O. et au Nunavut, et capacité éprouvée de les appliquer
- Connaissance étendue des principes et des procédures d'enquête, ainsi que des processus relatifs aux poursuites
- Connaissance et compréhension approfondies des systèmes de gestion de sécurité ainsi que des processus de vérifications et d'inspections, et compréhension générale de divers domaines touchant la santé et la sécurité comme les inspections au travail, les comités de santé et sécurité au travail, l'équipement de protection personnel et les mesures d'urgence
- Expérience dans divers secteurs industriels (c.-à-d. industries des mines et de la transformation, ateliers mécaniques, soins de santé, camionnage et construction, activités municipales)
- Habileté dans la conduite d'enquêtes (décès et cas dangereux)
- Excellentes aptitudes interpersonnelles pour établir et promouvoir des relations efficaces entre les personnes ou les groupes afin de résoudre les conflits et d'arriver à des décisions pratiques à l'amiable en matière de santé et de sécurité au travail
- Connaissance éprouvée et compréhension de la réglementation à appliquer
- Compréhension démontrée des processus de réforme et d'examen réglementaire des lois
- Excellentes aptitudes pour les négociations et l'animation
- Excellentes aptitudes en communication écrite et verbale
- Expérience éprouvée de la participation à l'élaboration de plans de travail alignés sur ceux de la stratégie organisationnelle, y compris les volets de la gestion et de l'évaluation de tels plans

- Expérience éprouvée de la gestion de budgets ministériels
- Grande habileté en communications interpersonnelles et en résolution de conflits, dont la capacité d'assurer la confidentialité et de respecter le caractère délicat sur un plan politique, la fiabilité, le tact et la diplomatie
- Excellentes aptitudes pour l'analyse, la recherche et la gestion de projet
- Capacité de travailler dans un milieu aux priorités constamment changeantes – y compris une aptitude pour l'évaluation et la fixation des priorités
- Excellentes aptitudes en gestion de temps et en planification, et compétences organisationnelles
- Compréhension des principes régissant l'indemnisation des travailleurs
- Capacité de bien fonctionner dans un milieu multiculturel
- Capacité d'analyser, d'effectuer des recherches et d'interpréter des lois et des normes s'appliquant à diverses industries et pratiques de travail
- Connaissance pratique des logiciels et de leurs applications courantes, comme Word, Excel, Outlook et PowerPoint
- Possession d'un permis de conduire valide (classe 5) pour le Nunavut

En général, les qualifications susmentionnées seraient acquises par :

L'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'un établissement reconnu en santé et en sécurité au travail, ou l'équivalent, et une désignation à titre de professionnel en sécurité agréé du Canada (PSAC) OU un diplôme en génie ou en sciences appliquées et un titre d'ingénieur professionnel (ing.), ainsi qu'une expérience progressive et pertinente d'au moins 5 ans dans un domaine lié à la SST ou à l'exploration minière, combinée avec une récente expérience progressive d'au moins cinq ans en supervision; la possession d'un permis de conduire valide (classe 5).

CONDITIONS DE TRAVAIL

(Les conditions de travail définissent les *conditions inhabituelles et inévitables*, imposées de l'extérieur, en vertu desquelles le travail doit être exécuté, et qui peuvent créer des difficultés pour le titulaire du poste.)

Exigences physiques

Le titulaire du poste travaille généralement dans un bureau, mais il doit aussi visiter des chantiers externes, des communautés, des mines et sites d'exploration toutes les semaines.

- Marcher sur des surfaces irrégulières pendant les inspections (gravier meuble, neige)
- Monter sur des échelles et gravir des escaliers
- Porter un équipement de protection individuelle (EPI) durant les inspections (c.-à-d. chaussures, lunettes de sécurité, casque de protection et appareil de protection de l'ouïe)
- Pouvoir porter un EPI supplémentaire au besoin (p. ex. amortisseur de chute et respirateur)

Fréquence : de moyenne à élevée
Durée : de 4 à 8 heures par jour, une semaine par mois
Intensité : élevée

Conditions environnementales

Le titulaire du poste est tenu de travailler dans des conditions météorologiques difficiles, et il lui arrive d'être exposé à des substances dangereuses, à des fumées toxiques, à des hauteurs, à des espaces confinés, à des niveaux de bruit élevés et à des vibrations du corps entier. Le poste nécessite des déplacements aériens (vols commerciaux et à bord de petits avions) et routiers

Fréquence : de moyenne à élevée
Durée : de 4 à 8 heures par jour, une semaine par mois
Intensité : élevée

Exigences sensorielles

Tous les sens sont mis à contribution lors des travaux sur le terrain, car un mauvais jugement pourrait être fatal. Les travaux sur le terrain entraînent une exposition à des dangers mécaniques, électriques et toxiques pour la santé.

Fréquence : de moyenne à élevée
Durée : de 4 à 8 heures par jour, une semaine par mois
Intensité : très élevée

Exigences mentales

Le titulaire du poste doit prendre des décisions cruciales dans des situations qui influent sur la santé et la sécurité d'autres personnes. Ces décisions risquent d'avoir des répercussions économiques et sociales sur les personnes et les entreprises, et comprennent des enquêtes sur les décès et la formulation de recommandations pour d'éventuelles poursuites. Des décisions fondées sur des lois et règlements sont prises chaque jour, et de mauvaises décisions peuvent exposer la CSTIT à des poursuites et s'avérer fatales pour des travailleurs. Les pressions sont constantes et manifestes dans la gestion des relations de travail et des répercussions de décisions lors d'écarts face aux règlements, de décisions portées en appel et d'ordres d'arrêt de travaux. Les représentations devant des tribunaux, les décisions découlant de poursuites et les enquêtes réalisées lors de décès peuvent être très stressantes et entraîner une grande fatigue mentale ou émotionnelle.

Fréquence : élevée
Durée : en tout temps (risque inhérent aux fonctions)
Intensité : élevée

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

Niveau de sécurité (cocher une seule case)

- Aucune vérification du casier judiciaire requise
- Poste de confiance – vérification du casier judiciaire exigée
- Poste donnant accès à des renseignements de nature délicate – vérification de l'identité et du casier judiciaire exigée

Langue française (cocher une seule case)

Français requis (indiquer le niveau ci-dessous)

Le niveau requis pour le poste désigné est :

EXPRESSION ORALE ET COMPRÉHENSION

De base (B) Intermédiaire (I) Avancé (A)

COMPRÉHENSION EN LECTURE

De base (B) Intermédiaire (I) Avancé (A)

COMPÉTENCES EN RÉDACTION

De base (B) Intermédiaire (I) Avancé (A)

Français de préférence

Langue autochtone : Pour choisir une langue, cliquer ici.

Exigence

Préférence

ATTESTATION

Titre du poste : Superviseur, Santé et sécurité au travail

Numéro(s) de poste : 97-9900

<p>_____ Signature de l'employé</p> <p>_____ Nom en caractères d'imprimerie</p> <p>_____ Date</p> <p><i>J'atteste avoir lu et compris les responsabilités associées à ce poste.</i></p>	<p>_____ Signature du superviseur</p> <p>_____ Nom en caractères d'imprimerie</p> <p>_____ Date</p> <p><i>J'atteste que cette description de poste reflète avec justesse les responsabilités qui sont associées au poste.</i></p>
<p>_____ Gestionnaire principal</p> <p>_____ Président-directeur général</p> <p><i>J'autorise la délégation des responsabilités précitées dans le cadre de la structure organisationnelle présentée dans l'organigramme ci-joint.</i></p>	<p>_____ Date</p> <p>_____ Date</p>
<p>Les énoncés ci-dessus visent à décrire la nature et le niveau général du travail devant être exécuté par le titulaire de ce poste. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des responsabilités et des activités rattachées au poste.</p>	

Examiné par les RH : _____